

**déclaration à propos de M. Vincent Lambert**

Il y a quelques semaines, déjà, le Conseil d'État a validé juridiquement la décision prise par l'équipe du secteur des soins palliatifs du CHU de Reims quant à M. Vincent Lambert. Cette équipe est donc confirmée dans sa responsabilité d'interrompre l'alimentation et l'hydratation de M. Lambert selon ce qu'elle jugera convenable. Le Dr Sanchez a annoncé à la famille son intention d'appliquer sa décision dans la semaine du 20 mai. La mort de M. Lambert est donc scellée, quoi qu'il en soit des recours tentés par ses parents.

Beaucoup s'inquiètent de la conclusion ainsi donnée à ce qui a été « l'affaire Lambert ».

Comme archevêque de Reims et comme évêque auxiliaire de Reims, avant tout nous prions pour M. Vincent Lambert, pour son épouse, pour sa fille, pour ses parents, ses frères et sœurs et pour tous ses amis. Nous prions aussi pour les médecins, le personnel infirmier et soignant du CHU de Reims qui, depuis des années, se sont occupés de lui. Nous prions également pour ceux qui ont eu et qui ont encore à décider de son sort. Nous remercions les membres de l'aumônerie qui lui ont rendu visite régulièrement tant que cela a été possible.

La situation médicale et humaine de M. Vincent Lambert est singulièrement complexe. Déterminer la prise en charge adaptée dans son cas n'est pas simple. Tout jugement à son propos est délicat. Ce qui a été vécu autour de M. Lambert est unique et ne devrait pas être transposé à d'autres cas. Face à de telles situations, aucune décision humaine ne peut être assurée d'être parfaite, ni même d'être la meilleure. Une société doit savoir faire confiance au corps médical et respecter la décision collégiale des médecins engageant leur responsabilité professionnelle et humaine ; les médecins, de leur côté, doivent accepter de prendre en compte les avis des proches et de nourrir leurs décisions d'une réflexion éthique sur la responsabilité des êtres humains les uns à l'égard des autres.

Les spécialistes semblaient s'accorder cependant sur le fait que M. Vincent Lambert, si dépendant soit-il depuis son accident, n'est pas en fin de vie. Tout en saluant l'engagement des équipes du CHU de Reims, on peut s'étonner que M. Lambert n'ait pas été transféré dans une unité spécialisée dans l'accompagnement des patients en état végétatif ou pauci-relationnel.

Il appartient à la condition de l'homme et à sa grandeur d'avoir à mourir un jour. Il est bon de s'en souvenir en un temps où certains réclament le droit de mourir quand et comment ils le choisissent tandis que des prophètes du transhumanisme annoncent la fin de la mort.

Mais c'est l'honneur d'une société humaine que de ne pas laisser un de ses membres mourir de faim ou de soif et même de tout faire pour maintenir jusqu'au bout la prise en charge adaptée. Se permettre d'y renoncer parce qu'une telle prise en charge a un coût et parce qu'on jugerait inutile de laisser vivre la personne humaine concernée serait ruiner l'effort de notre civilisation. La grandeur de l'humanité consiste à considérer comme inaliénable et inviolable la dignité de ses membres, surtout des plus fragiles.

Nos sociétés bien équipées se sont organisées pour que les personnes en situation « végétative » ou pauci-relationnelle soient accompagnées jusqu'au bout par des structures hospitalières avec des personnels compétents. Leurs familles et leurs amis ont aussi vocation à accompagner l'un de leurs en une telle situation. La confiance mutuelle entre ces personnes diverses est le fondement nécessaire d'un bon accompagnement. Beaucoup font l'expérience que cet accompagnement, tout en étant éprouvant, contribue à les rendre plus humains. Le devoir de la société est de les aider.

Nous prions encore et nous invitons à prier pour que notre société française ne s'engage pas sur la voie de l'euthanasie. Nous rendons grâce à Dieu pour ceux et celles qui sont quotidiennement les témoins de la grandeur de tout être humain menant sa vie jusqu'à son terme.

+ Eric de Moulins-Beaufort  
archevêque de Reims

+ Bruno Feillet  
évêque auxiliaire de Reims